

#### FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION ANNÉE 2025

#### A. Informations relatives à la demande

Veuillez noter que:

- > Toutes les rubriques ci-dessous doivent être obligatoirement complétées correctement et lisiblement;
- > Les dossiers incomplets ne pourront pas être traités;
- > En plus des documents justificatifs à joindre à ce document, la subvention devra être justifiée par la remise de pièces justificatives pour le 30.04.2026 (cf. rubrique A5)
- > La demande d'un subside communal est une procédure administrative nécessitant plusieurs étapes, impliquant un délai entre la soumission de la demande, son acceptation par les autorités et le versement de la somme. Dans tous les cas, au plus vite vous nous fournissez les pièces demandées, au plus vite votre dossier est complet et en ordre pour être présenté aux instances communales.

A1 - Informations relatives à l'organisme demandeur								
Dénomination								
:								
Forme		Asbl		Association		Autre, précisez :		
juridique :				de fait				
Objet social :								
N° d'entreprise/TVA :								
Ne concerne pas les associations de fait								
Rue :					N°:			
Code postal :					Com	imune :		
N° téléphone :						N° GSM:		
Informations bancaires :								
▲Le compte bancaire doit être au nom de l'association même s'il s'agit d'une association								
de fait								
N° du compte bancaire :								
Titulaire du compte bancaire :								
A2 - Informations relatives au représentant/à la représentant·e de l'organisme demandeur								
Fonction:								
Nom:						Prénom :		
N° de registre national :								
Rue:					N°:			
Email :	ail : Téléphone :							
A3 - Informations relatives au trésorier/à la trésorière de l'organisme demandeur								
Fonction:								
Nom:	Prénom :							
N° de registre national :								
Email :	Téléphone :							



A4 – Subvention sollicitée auprès de la Ville de Charleroi						
Montant	€					
Description de l'activité ou de l'investissement à subsidier  A Il est indispensable de préciser les dépenses que vous comptez prendre en charge avec le subside sollicité						



Autres aides sollicitées ou obtenues pour la même activité ou le même investissement							
> Montant	€						
Origine							
> Montant	€						
Origine							
> Montant	€						
Origine							



A5 – Pièces justificatives à joindre obligatoirement au document pour le 30 juin 2025 au plus tard

- > Budget prévisionnel de l'exercice à subsidier (recettes-dépenses à l'équilibre).
- > Justificatifs de la dernière subvention reçue de la Ville de Charleroi.
- > Liste des dépenses que vous comptez prendre en charge avec le subside sollicité.
- > Relevé d'identité bancaire (RIB) ou extrait de compte 2025.
- > Un rapport d'activité du dernier exercice complètement écoulé (2024).
- > Une attestation de non double subsidiation (pour les subventions spécifiques).



La subvention devra être justifiée par la remise des pièces justificatives ci-dessous pour le <u>30.04.2026</u>) à l'adresse suivante : <u>subsideculture@charleroi.be</u>

- > Factures de 2025 dûment acquittées (extraits de compte ou tickets qui prouvent que les dépenses ont bien été supportées)
- > Rapport d'activités de 2025

Certifié sincère et conforme

Nom, prénom et signature du/de la représentante de l'organisme

Le

2025



Division Culture | Centre Hélios Rue de Montigny, 101/5 à 6000 Charleroi subsideculture@charleroi.be Agents traitants:

Valérie Colson – Tél : 071/86 22 51 Sylvie Verhelst - Tel : 071/86 22 46